



Charte du Club AS Lac de Maine Football

Signer une licence, c'est s'engager en tant que joueur, dirigeant, entraîneur à respecter l'éthique du football et les règles en vigueur au sein du club.

DISPOSITIONS GENERALES

Afin de pratiquer le football au sein du club, **tout licencié doit avoir pris connaissance et respecter le règlement intérieur du club (représentant légal pour les mineurs) affiché dans les locaux du club.**

Le football est un sport collectif, où chacun représente le Club et doit donner une bonne image par un comportement exemplaire sur le terrain et en dehors. En cas de problème dans une équipe et dans la mesure du possible, il est demandé aux joueurs, entraîneurs et parents de régler le litige entre eux. Les dirigeants et le Conseil d'Administration se tiennent à la disposition de tous pour écouter les doléances.

Le licencié (ou son représentant légal) est susceptible de recevoir des informations et des offres commerciales de la part des partenaires du club.

En cas de désaccord, cochez cette case

LE ROLE DE CHACUN

LE JOUEUR

- Tout joueur doit être présent aux entraînements et doit honorer les convocations aux matchs. En cas d'empêchement il doit en avertir l'entraîneur le plus rapidement possible.
- Il doit respecter le matériel et les locaux du club ainsi que ceux des autres clubs.
- Tout joueur se doit de respecter les entraîneurs et les éducateurs du club.
- Tout joueur s'interdit de formuler des critiques à l'égard des arbitres, de ses coéquipiers, des joueurs de l'équipe adverse
- Tout joueur pris en flagrant délit de vol ou de dégradation dans l'enceinte du stade sera immédiatement exclu de toutes activités au sein du club pendant une ou plusieurs saisons.

L'ENTRAINEUR / EDUCATEUR

- Tout entraîneur doit être par son comportement, un exemple pour les joueurs qui sont sous son autorité.
- Il fait en sorte de respecter et de faire respecter les locaux mis à sa disposition, le matériel et de rendre aussi propre que possible ces derniers.

LES PARENTS

- En inscrivant leur enfant dans le club, les parents prennent connaissance du règlement intérieur qu'ils doivent respecter et faire respecter par leur enfant.
- La sécurité des enfants passe aussi par leur implication au sein du club.
- Accompagner leurs enfants sur les lieux des entraînements. Avant de quitter leur enfant, ils s'assurent que l'encadrement est présent.
- Respecter les heures de début et de fin de séances d'entraînements et de matchs.
- Prévenir le dirigeant en cas d'absence ou de retard.
- Pour les rencontres à l'extérieur, accompagner l'équipe le plus souvent possible ou s'assurer qu'il y a assez de véhicules pour le transport des joueurs avant le départ. Le responsable de l'équipe pourra décider d'annuler purement et simplement le déplacement
- Ne pas intervenir dans la prise de décision des responsables ou dirigeants du club.

Signature d'un membre du bureau

Signature du joueur
(représentant légal pour les mineurs)